



Monsieur Edouard GEFFRAY
Ministre de l'Education nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

**JEAN-JACQUES
MICHAU**

SENATEUR DE
L'ARIEGE

Mirepoix, le 5 janvier 2026

Réf: VB L234/2026

Monsieur le Ministre,

J'ai été interpellé par la Fédération des enseignants de langue et culture d'oc (FELCO) à la suite de la publication de la répartition prévisionnelle des postes ouverts aux concours enseignants pour la session 2026, et plus particulièrement concernant le CAPES d'occitan-langue d'oc.

Force est de constater que le nombre de postes annoncés – trois postes uniquement, ouverts au seul concours à bac + 3 – apparaît très largement insuffisant au regard des besoins réels. Rapporté à l'étendue géographique concernée, soit 32 départements et 8 académies, ce chiffre est sans commune mesure avec les enjeux de transmission et de continuité de l'enseignement de l'occitan dans le service public.

Alors que la loi du 21 mai 2021 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion a fixé un cap clair, en affirmant l'objectif de proposer l'enseignement des langues régionales à tous les élèves, les moyens humains ne suivent pas. L'écart entre les ambitions affichées et la réalité des recrutements interroge.

Plus que jamais, la situation est d'autant plus préoccupante que de nombreux enseignants certifiés approchent de l'âge de la retraite, tandis que le nombre de postes offerts au CAPES d'occitan n'a cessé de diminuer au cours des dernières décennies. Dans le même temps, la réforme du concours ouvre de nouvelles perspectives aux étudiants dès la licence, ce qui constitue un signal positif. Encore faut-il que cette dynamique soit accompagnée par une offre de postes suffisante, incluant également le concours à bac + 5.

Je souhaite donc, avec les enseignants et les acteurs engagés pour la langue d'oc, attirer votre attention sur la nécessité de revoir à la hausse le nombre de postes ouverts au CAPES d'occitan-langue d'oc pour la session 2026, tant à bac + 3 qu'à bac + 5.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Il en va de la crédibilité de notre politique éducative, de l'égalité de traitement entre les langues régionales et de la capacité de l'Éducation nationale à assurer, dans la durée, cette mission de transmission.

J'espère pouvoir compter sur votre attention et votre engagement en faveur du service public de l'Éducation nationale et de la diversité culturelle de notre pays.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma considération respectueuse.



Jean-Jacques Michau
Sénateur de l'Ariège